



**KPMG Entreprises**

**Bourgogne Sud**

3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel

Adresse postale :

B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex

France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80

Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60

Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Sauvegarde 71

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009  
Sauvegarde 71  
18 quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône  
*Ce rapport contient 15 pages*  
Référence : SM/SAM

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises  
Bourgogne Sud**  
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel  
Adresse postale :  
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80  
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Sauvegarde 71

Siège social : 18 quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sauvegarde 71, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe relative au montant des fonds gérés par le service des tutelles aux majeurs protégés concernant la comptabilisation au bilan en autres créances et autres dettes desdits fonds gérés.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et méthodes comptables

La note "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions congés payés et aux provisions pour indemnité de départ à la retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux litiges, tel que décrit dans le paragraphe "provisions pour litiges" de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

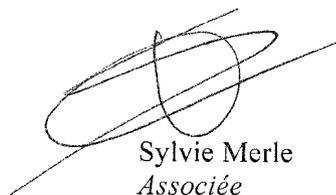
## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Marcel, le 18 mai 2010

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



Sylvie Merle  
Associée

## ANNEXE 4 : BILAN PROPRE ASSOCIATION SAUVEGARDE 71

ACTIF	Exercice N 2009			Exercice N-1 2008
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 242.00	9 242.00	0.00	0.00
Autres Immobilisations incorporelles	66 091.00	46 819.00	19 272.00	26 097.00
Immobilisations Incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations Corporelles			0.00	
Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00
Constructions	2 488 449.00	1 400 170.00	1 088 279.00	1 199 491.00
Installations techniques, matériel et outillage	250 303.00	182 589.00	67 714.00	68 428.00
Autres Immobilisations Corporelles	1 965 020.00	1 436 488.00	528 532.00	519 506.00
Immobilisations Corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations Financières			0.00	
Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00	0.00
Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres Immobilisations financières	13 189.00	0.00	13 189.00	12 785.00
<b>TOTAL I</b>	<b>4 792 294.00</b>	<b>3 075 308.00</b>	<b>1 716 986.00</b>	<b>1 826 307.00</b>
Comptes de liaison (1)	0.00		0.00	0.00
<b>TOTAL II</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00	0.00
En-cours de production (biens et services)	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes versés sur commande	300.00		300.00	4 411.00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 232 438.00	0.00	1 232 438.00	1 197 810.00
Autres créances - Comptes gérés des tiers particuliers	1 007 009.00	0.00	1 007 009.00	77 863.00
Valeurs mobilières de placement	2 310 716.00	0.00	2 310 716.00	1 254 941.00
Disponibilités	154 314.00		154 314.00	180 692.00
Charges constatées d'avance	35 806.00		35 806.00	28 941.00
<b>TOTAL III</b>	<b>4 740 583.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 740 583.00</b>	<b>2 744 658.00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL IV			
Primes de remboursement des obligations	TOTAL V	0.00	0.00	0.00
Ecart de conversion (actif)	TOTAL VI	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>9 532 877.00</b>	<b>3 075 308.00</b>	<b>6 457 569.00</b>	<b>4 570 965.00</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour ce centre et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

..... Dont à plus d'un an : .....

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

<b>PASSIF</b>		<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 282 902.00	1 282 902.00
Fonds associatifs avec droit de reprise		4 918.00	4 918.00
Dons et legs		0.00	0.00
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		0.00	0.00
<b>Réserves</b>			
Excédents affectés à l'investissement		199 863.00	177 164.00
Réserve de compensation		271 459.00	163 934.00
Réserve de Trésorerie		319 891.00	319 891.00
Autres réserves		0.00	0.00
Report à nouveau (1)		103 437.00	87 598.00
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-421 649.00	-415 649.00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		-125 700.00	29 219.00
Dépenses non opposables au tiers financeurs		-69 801.00	-34 818.00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)		655 691.00	-43 840.00
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		0.00	
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		0.00	0.00
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		19 421.00	20 732.00
<b>Provisions réglementées</b>			
Couverture du besoin en fonds de roulement		56 000.00	56 000.00
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		10 000.00	0.00
Réserves des plus-values nettes d'actif		317 915.00	316 075.00
Droit des propriétaires		0.00	0.00
<b>TOTAL I</b>		<b>2 624 347.00</b>	<b>1 964 126.00</b>
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL II</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Provisions pour Risques		498 177.00	449 278.00
Provisions pour Charges		353 952.00	300 737.00
Fonds Dédies		133 863.00	57 548.00
<b>TOTAL III</b>		<b>985 992.00</b>	<b>807 563.00</b>
<b>Dettes (3)</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)		455 404.00	618 235.00
Emprunts et dettes financières divers (5)		12 335.00	14 817.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0.00	0.00
Redevables créditeurs		0.00	0.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		136 306.00	166 788.00
Dettes sociales et fiscales		1 150 157.00	871 640.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		38 460.00	34 783.00
Autres dettes (6)		939 773.00	
Produits constatés d'avance		114 795.00	93 013.00
<b>TOTAL IV</b>		<b>2 847 230.00</b>	<b>1 799 276.00</b>
Ecart de conversion (passif)	<b>TOTAL V</b>	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>6 457 569.00</b>	<b>4 570 965.00</b>
(1) Dont comptes 15 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.			
(2) Dont compte 1201 :			
et compte 1291 :		.....	
résultats sous contrôle de tiers financeurs.		591973	
(3) Dont plus d'un an :			
Dont moins d'un an		334566	
		120838	
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :			
(5) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.			
(6) Dont fonds des majeurs protégés			
		900226	

<b>C H A R G E S</b>	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandise	0.00	0.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats de matières premières et fournitures	0.00	0.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats d'autres approvisionnements	972.00	659.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats non stockés de matières et fournitures	405 788.00	413 722.00
Sous-traitance	0.00	0.00
Services extérieurs et autres	1 096 499.00	1 099 698.00
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	550 345.00	550 075.00
- autres	13 926.00	12 168.00
Charges de personnel		
- salaires et traitements	4 846 496.00	4 830 672.00
- charges sociales	2 109 028.00	2 107 749.00
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	337 304.00	347 373.00
- des charges d'exploitation à répartir		10 395.00
<i>Dotations aux provisions :</i>		
- sur actif circulant	0.00	0.00
- pour risques et charges d'exploitation	219 686.00	372 196.00
Autres charges	13 647.00	13 040.00
<b>TOTAL I</b>	<b>9 593 691.00</b>	<b>9 757 747.00</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	0.00	0.00
Intérêts et charges assimilés	21 788.00	31 189.00
Différences négatives de change	0.00	0.00
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement	0.00	0.00
<b>TOTAL II</b>	<b>21 788.00</b>	<b>31 189.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	10 749.00	117 416.00
Exercices antérieurs		5 083.00
Sur opérations en capital	1 343.00	
Dotations aux amortissements et provisions		
- dotations aux provisions réglementées : couverture du besoin fonds r	0.00	
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immo	10 000.00	6 824.00
- dotations aux provisions réglementées : réserve des plus-values nettes	2 514.00	
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	76 315.00	0.00
<b>Impôts sur les sociétés</b>	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>100 921.00</b>	<b>129 323.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 716 400.00</b>	<b>9 918 259.00</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>655 691.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>10 372 091.00</b>	<b>9 918 259.00</b>

<b>PRODUITS</b>		Exercice 2009	Exercice 2008
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		0.00	0.00
Production vendue			
- prestations de services			
- divers		6 325.00	3 045.00
Production stockée ou déstockage de production		0.00	0.00
Production immobilisée		0.00	0.00
Dotations et produits de tarification		8 389 864.00	6 998 395.00
Subventions d'exploitations et participations		1 584 724.00	2 513 870.00
Reprises sur amortissements et provisions		117 571.00	53 035.00
Transferts de charges			18 296.00
Autres produits		233 418.00	243 370.00
<b>TOTAL I</b>		<b>10 331 902.00</b>	<b>9 830 011.00</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations et des immobilisations financières		0.00	0.00
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes		8 870.00	16 894.00
Reprises sur provisions		0.00	0.00
Transferts de charges		0.00	0.00
Différences positives de change		0.00	0.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0.00	0.00
<b>TOTAL II</b>		<b>8 870.00</b>	<b>16 894.00</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		18 269.00	25 113.00
- exercices antérieurs		2 975.00	2 401.00
Sur opérations en capital		7 023.00	0.00
Reprises sur provisions			
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie		0.00	0.00
- reprises sur provisions réglementées : réserve des plus-values nettes d'actif		673.00	0.00
- reprises sur autres provisions		0.00	0.00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		0.00	0.00
Transferts de charges		2 379.00	0.00
<b>TOTAL III</b>		<b>31 319.00</b>	<b>27 514.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>10 372 091.00</b>	<b>9 874 419.00</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>		<b>0.00</b>	<b>43 840.00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>10 372 091.00</b>	<b>9 918 259.00</b>

# ANNEXE

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, dont le total est de 6 457 569 € et au Compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 10 372 091 € et dégagant un excédent comptable de 655 691 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2009.

## Compte de résultat :

Depuis 2007, le montant des autres charges et autres produits de la Direction Générale ont été compensés et annulés. En l'absence de ce retraitement, le montant des Autres Charges et Autres Produits aurait été majoré de 463 234 €.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 721,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°. CRC 99-01 .

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- |  |             |
|--|-------------|
| ■ constructions .....                  | 30 à 50 ans |
| ■ installations techniques .....       | 5 à 10 ans  |
| ■ matériel et outillage .....          | 5 à 10 ans  |
| ■ matériel roulant .....               | 5 ans       |
| ■ matériel et mobilier de bureau ..... | 3 à 10 ans  |

### **Décomposition des immobilisations**

La décomposition des immobilisations est conforme au règlement 2002-10 et 2004-06, dans la mesure où les coûts, notamment des bâtiments, sont déjà décomposés et font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation des composants.

### **Créances et Dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Toutes les créances et dettes sont à moins d'un an, sauf les emprunts à plus d'un an pour la somme de 334 566 €.

## **Caution**

Caution solidaire Sogama obtenue pour un montant de 161 000 euros sur le Centre éducatif Fermé Le Hameau.

## **Congés payés**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la provision pour congés payés imputée sur les fonds propres de l'association est comptabilisée au compte 114-2 Dépenses inopposables à l'autorité de tarification pour un montant de 421 649 €. La variation de provisions pour congés payés 2009 passe par le résultat pour l'ensemble des services et établissements pour un montant de 39 588 €.

## **Indemnités départ retraite**

Les engagements en matière de retraite du personnel définis par la Convention Collective du 15 Mars 1966, soit un mois de salaire pour 10 années d'ancienneté au service de la même entreprise, trois mois de salaire pour 15 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, six mois de salaire pour 25 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, n'ont pas été chiffrés. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés.

Selon les indications du décret du 22 octobre 2003 sur la tarification des établissements sanitaires et sociaux « *les économies réalisables sur les charges de personnel doivent être employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne temps* ».

Une provision a été constituée au cours des exercices antérieurs sur le SDIT, Le Village, l'AEMO, la Prévention spécialisée et le service Tutelles pour un montant total de 182 158 €.

Une provision est constituée cette année pour le service Tutelles pour un montant 34 850 €.

## **Provision ARTT**

Le solde de provision RTT de 57 548 € concernant les services TPS et SDIT n'ont pas été repris à ce jour par la DDASS. La DDASS n'a pas informé sous quelle forme se fera la reprise.

## **Provision SDIT**

La provision de 201 868 euros sera utilisée dans les années futures avec autorisation du financeur.

## **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges dotées sur l'exercice ont été comptabilisées sur la base de l'évaluation transmise par l'avocat en charge des dossiers.

## **Provision pour renouvellement des immobilisations**

Pour le passage du centre de soins du SDIT en CSAPA, la DDASS nous demande de provisionner 10 000 euros pour les investissements.

## **Subvention de fonctionnement à engager**

Pour le CAARUD, la DDASS nous demande de réserver les fonds 2009 prévus pour le chef de service à l'achat de matériel de réduction des risques, pour la somme de 5315 euros. Cette demande intervenant tardivement en 2009, le laboratoire fournisseur de ce type de matériel étant fermé en fin d'année, la commande se fera en janvier 2010. Nous comptabilisons donc cette somme en subvention de fonctionnement à engager.

Nous comptabilisons également la somme de 71 000 euros de charges à engager pour le service de prévention spécialisée, plusieurs postes éducatifs ont été gelé, à la demande du conseil général sur 2009, alors que la subvention a été entièrement attribuée.

### **Informations complémentaires**

Le temps passé par les Administrateurs et Membres de l'Association, bénévoles, n'a pas été valorisé.

### **TABLEAUX DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN**

Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009
142.92	154.89	158.20	158.30

### **MONTANT DES FONDS GERES PAR LE SERVICE TUTELLES AU 31 DECEMBRE 2009**

Au titre des Tutelles aux Majeurs Protégés : 900 226 €

Ce montant est intégré au bilan de l'association à l'actif dans la rubrique : Autres créances, comptes gérés des tiers particuliers et au passif dans la rubrique : Autres dettes, en référence à la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.

Au titre des Tutelles aux Prestations Sociales : 438 022 €

Ce montant concernant les prestations sociales n'est pas intégré au bilan.

### **REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS**

Montant global annuel de salaires et avantages en nature est de : 0 euros.

Les trois principaux dirigeants de l'association sont des bénévoles.

### **DIF**

Globalement le droit utilisable au titre du Droit Individuel à la Formation, s'élève à 11 168 heures.

## PROVISIONS

### PROVISIONS REGLEMENTEES :

Provisions réglementées réserve de trésorerie

Montant début exercice : 56 000 euros CEF

Montant fin exercice : 56 000 euros CEF

Différence réalisation éléments actif

Montant début exercice : 316 075

Montant fin exercice : 317 915

L'augmentation de 1 840 euros correspond aux plus-values réalisées lors de la cession de différentes immobilisations.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Montant début exercice 807 563

Montant fin exercice : 985 992

Un engagement à réaliser sur subvention attribuée, pour la somme de 5315 euros est passé sur le Caarud par un compte de " fonds dédiés sur subvention de fonctionnement", à la demande de la DDASS pour permettre l'achat de matériel de réduction des risques.

De même un engagement à réaliser sur subvention attribuée, pour la somme de 71 000 euros est passé sur la Prévention spécialisée.

### ETAT DES PROVISIONS AU 31/12/2009

NATURE PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/12/2008	DOTATIONS 2009	REPRISE 2009	TOTAL AU 31/12/2009
PRIME UNIQUE	16 339		16 339	
PRECARITE	6 111	6 195	6 111	6 195
COMPTE EPARGNE TEMPS	73 627	34 188	2 677	105 138
ASSEMBLEE GENERALE	4 500	3 000	4 500	3 000
EVALUATION INTERNE	36 000	17 000	689	52 311
DEMARCHE QUALITE		10 000		10 000
BAISSE ACTIVITE	56 510		41 700	14 810
PRUD HOMME	168 050	99 453	43 704	223 799
TRAVAUX	1 852		1 852	
RECHERCHE ACTION IRTESS		10 000		10 000
FORMATION (CSAPA)		5 000		5 000
INDEMNITE RETRAITE	182 158	34 850		217 008
ARTT	57 548			57 548
AUTORISATION DDASS	201 868			201 868
MEDAILLES TRAVAIL	3 000			3 000
SUBVENTION A ENGAGER		76 315		76 315
	807 563	296 001	117 572	985 992

### REPARTITION DES PROVISIONS PAR SERVICES ET ETABLISSEMENTS

	TUTELLES	PREVENTION	AEMO	ERSP	LUX	CEF	SDIT	CAARUD	DG
PRECARITE	1040		2233		492	2097	333		
COMPTE EPARGNE TEMPS	13478	10090	30875	418	3341	10522	7128		29286
ASSEMBLEE GENERALE									3000
EVALUATION INTERNE		6000	8000	4000					34311
DEMARCHE QUALITE			10000						
PRUD HOMME					38800	72000	91000		22000
TRAVAUX									
RECHERCHE ACTION IRTESS									10000
FORMATION (CSAPA)							5000		
INDEMNITE RETRAITE	49700	41400	90500		24410		10998		
RISQUE SERVICE PREVENTION		14810							
ARTT	31229						26319		
AUTORISATION DDASS							201868		
MEDAILLES TRAVAIL									3000
SUBVENTION A ENGAGER		71000						5315	
	95447	143300	141608	4418	67043	84619	342646	5315	101597

985993

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2009

	Montant début Exercice	Acquisitions	Sorties	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	72 211	3 290	168	75 333
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	2 461 113	27 336		2 488 449
- Installations Techniques	250 055	21 621	21 372	250 304
- Agencements Aménagements	462 441	11 394	2 645	471 190
- Matériel de Transport	372 057	103 970	44 634	431 393
- Matériel de Bureau et Info.	1 026 237	61 312	25 109	1 062 440
- Immobilisations en cours				-
Totaux	4 644 114	228 923	93 928	4 779 109

## Montant fin 2009 par service :

Immo. Incorporelles	
T.P.S.	11 958
A.E.M.O	7 279
Le Village	16 240
Direction Générale	14 512
Prévention	2 186
Insertion	939
SDIT	13 279
CEF	6 990
CAARUD	487
ERSP	1 463

Immo. Corporelles	
T.P.S.	339 939
Prévention	233 905
A.E.M.O	511 119
Le Village	2 716 898
Insertion	44 490
Direction Générale	83 372
ERSP	30 424
S.D.I.T	392 428
CEF	342 144
CAARUD	9 057

## Acquisitions par service :(y compris transferts)

T.P.S.	69 111
Prévention	21 837
A.E.M.O	19 122
Le Village	41 989
Insertion	1 582
ERSP	3 128
S.D.I.T	30 870
CAARUD	1 000
CEF	40 286

## Sorties par service : (y compris transferts)

T.P.S.	21 203
Prévention	9 554
A.E.M.O	13 368
Le Village	6 475
ESSAI	10 263
S.D.I.T.	21 323
CEF	5 653
Direction Générale	4 021
ERSP	2 069

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2009

	Montant début Exercice	Dotations 2009	Sorties 2009	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	46 117	10 115	168	56 064
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	1 261 622	138 549		1 400 171
- Installations Techniques	181 627	21 891	20 930	182 588
- Agencements Aménag.	276 053	35 527	2 514	309 066
- Matériel de Transport	308 893	31 482	44 634	295 741
- Matériel de Bureau et Info	756 279	99 739	24 340	831 678
Totaux	2 830 591	337 303	92 586	3 075 308